



dimanche 29 septembre 2013

dossier de presse

Remise des prix du concours des produits fermiers 2013

par **Joël EPINAT**, Conseiller général délégué à l'Agriculture

Le concours des produits fermiers innovants : _____ **2**

Un concours pour développer la qualité des produits fermiers : _____ 2

Les critères de sélection : _____ 2

Le déroulement du concours : _____ 3

Quelques chiffres : _____ 3

Le palmarès : _____ 4

Les producteurs fermiers à l'honneur sur le stand du conseil général de la Loire à la

Foire de St-Etienne : _____ **5**

contact presse :

Pierre CHAPPEL

04 77 48 42 38

06 21 12 25 47

pierre.chappel@cg42.fr

Le concours des produits fermiers innovants :

Un concours pour développer la qualité des produits fermiers :

Le conseil général de la Loire soutient activement l'agriculture. Dans ce cadre, il participe à l'essor des ateliers de transformations fermières.

Très diversifiée, l'agriculture ligérienne possède environ **cinq cent ateliers de transformations fermières**. Dans ce domaine, la Loire se situe parmi les premiers départements au niveau national.

La volonté du Conseil général de la Loire est de promouvoir une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement et attentive aux besoins des consommateurs. C'est pourquoi il organise une action de promotion sous la forme d'un concours de produits fermiers.

Depuis 2005, ce concours vise à valoriser le savoir-faire des exploitations de la Loire à travers la promotion des produits fermiers présentant une innovation. Ce concours a également pour but d'accroître les chances des producteurs fermiers ligériens dans leur recherche et leur conquête de nouveaux marchés en stimulant leur créativité.

Le Conseil général de la Loire récompense les lauréats par des actions de communication sur leurs produits et exploitations.

Les critères de sélection :

Ce concours s'adresse à tous les produits fermiers de Loire.

Les quatre critères de jugement sont :

- les sensations gustatives, olfactives et visuelles sur huit points,
- l'innovation sur dix points,
- la prise en compte du développement durable sur deux points.
- L'aspect nutrition santé, 1 point bonus

Seuls sont acceptés les produits fabriqués ou transformés sur l'exploitation (hors boissons).

Ce concours est ouvert aux produits pouvant être consommés en l'état et aux produits pouvant être réchauffés au micro-ondes ou à la poêle (sans cuisson, ni préparation).

Le déroulement du concours :

Pour désigner les lauréats du neuvième concours des produits fermiers, un jury du concours, composé de vingt personnes comprenait des élus du Conseil général, des restaurateurs, des représentants du laboratoire vétérinaire de Montbrison, de la Chambre d'Agriculture et du Comité Départemental des Producteurs Fermiers et de consommateurs.

Quelques chiffres :

- Nombre de dossiers retirés : 36
- Nombre de candidatures déposées : 17
- Nombre d'exploitations primées : 10

Le palmarès :

PLACES	EXPLOITANTS	PRODUITS	LOTS
10	Günter MUIGG MUIGG ROZIER EN DONZY	LE RELICH	400 € de chèque pour actions de COM
9	Blandine DEVRET-ODOUARD GAEC DE MONTRAVEL SAINT GENEST MALIFAUZ	MOZZABI	400 € de chèque pour actions de COM
8	Magalie MATHEVET GAEC DES DELICES DE CHEVRE ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE	TERRINE DE CHEVREAU	400 € de chèque pour actions de COM
7	Stéphane DUCREUX SALVIZINET	LA VACHOUNETTE	500 € de chèque pour actions de COM
6	Isabelle et Laurent SALLES LES RUTARDISES FLORALES SAINT DIDIER SUR ROCHEFORT	ENTRE CIEL ET TERRE	500 € de chèque pour actions de COM
5	Nicole DECLERIEUX GAEC DU RACHET SAINT CHAMOND	CARREMENT VRAI	400 € BON VOYAGE 600 € de chèque pour actions de COM
4	Anthony LAURENT LA FERME DES SAVEURS DU TRUCHET MACHEZAL	FLAN A LA CHATAIGNE	500 € BON VOYAGE 700 € de chèque pour actions de COM
3	Fabienne LAMOISSIERE LA FERME D'A COTE CREMEAUX	HUILE VIERGE DE CHANVRE	600 € BON VOYAGE 700 € de chèque pour actions de COM
2	Eva de SAINTJEAN FERME DE SAINT JEAN LAVIEU	TRIOLAIT - Une histoire de cœur	800 € BON VOYAGE 800 € de chèque pour actions de COM
1	Nathalie et Sébastien CHAIZE LA FERME DU COLOMBIER SAIL LES BAINS	MADE IN France	1200 € BON VOYAGE 1000 € de chèque pour actions de COM

Les producteurs fermiers à l'honneur sur le stand du Conseil général de la Loire à la Foire de St-Etienne :

Comme chaque année, la Foire de St-Etienne est l'opportunité de communiquer auprès du public sur les filières agricoles ligériennes.

Aussi, sont organisés le dimanche 29 septembre 2013, à la suite de la remise des prix du concours, des dégustations de produits. Un animateur sera chargé de promouvoir la manifestation et d'inciter le public à la découverte.

9 des 10 producteurs lauréats du concours 2013 seront présents et feront déguster leur produit primé.

A noter qu'il sera offert aux trois premiers lauréats des étiquettes autocollantes en forme de médaille de couleur or, argent et bronze à apposer sur les produits primés en dégustation. Ces médailles à l'effigie du Conseil général de la Loire et du concours valoriseront nos producteurs.

Dans la même démarche de communication, des dépliants présentant le concours et les producteurs primés de l'édition 2013 ont été réalisés. Ils seront à disposition du public sur le stand du Conseil général après la remise des prix.

Lors de ces dégustations seront également présents sur le stand des produits issus de filières agricoles activement soutenues par le Conseil général de la Loire telles que la Fourme de Montbrison A.O.C., la Rigotte de Condrieu A.O.C., les vins du Forez et du Roannais, les pommes du Pilat, la liste n'est pas exhaustive.